

### Nouvelles mesures d'incitation pour les entreprises internationales à Chypre

Le 15 octobre 2021, une nouvelle stratégie a été présentée afin d'attirer de nouvelles entreprises à Chypre en mettant l'accent, mais sans s'y limiter, sur les secteurs de la haute technologie, de la recherche et du développement, de l'innovation et du transport maritime, dans le but de présenter l'île comme un centre commercial dans sa région et en Europe. Ces incitations sont présentées ci-dessous :



#### Modification de la Politique Relative aux Sociétés Commerciales Internationales pour les Sociétés qui Feront Partie de l'Unité de Facilitation des Affaires Nouvellement Créée

- ❖ Un salaire minimum général de 2.500 € est introduit pour tous les employés hautement qualifiés, à condition qu'ils aient les compétences académiques requises ou au moins 2 ans d'expérience.
- ❖ La validité du titre de séjour et de travail peut aller jusqu'à 3 ans.
- ❖ Le nombre maximum de ressortissants de pays tiers peut atteindre 70 % du nombre total d'employés sur une période de cinq ans à compter de la date d'inscription de l'entreprise à l'unité de facilitation des affaires.
- ❖ Les entreprises pourront employer des ressortissants de pays tiers en tant que personnel support, avec des salaires inférieurs à 2 500 €, avec un maximum de 30 % du personnel support total de l'entité.

### Emploi de Membres de la Famille

Les conjoints des ressortissants de pays tiers qui sont employés dans une entreprise opérant dans le cadre des dispositions de l'unité de facilitation des affaires (à l'exclusion de la catégorie du personnel support) auront un accès immédiat et libre à l'emploi (le travail indépendant n'est pas inclus).

### Visa de Nomade Numérique

- ❖ Un nouveau type de permis sera introduit, sans droit à l'emploi pour les titulaires du permis.
- ❖ Le permis sera valable un an, avec la possibilité de le renouveler pour deux ans.
- ❖ Les nomades numériques peuvent être accompagnés de membres de leur famille.
- ❖ Le seuil minimal de fonds provenant de l'étranger est fixé à 3 500 euros, auxquels s'ajoutent 20 % pour le conjoint et 15 % pour tout mineur.

### Naturalisation des Ressortissants de Pays non Membres de l'UE Employés à Chypre

- ❖ La période d'éligibilité pour demander la naturalisation sera réduite de 7 à 5 ans.
- ❖ Pour les titulaires d'un certificat de très bonne connaissance de la langue grecque, la période sera encore réduite à 4 ans.
- ❖ Une décision politique sera prise pour accélérer le processus d'examen des demandes en attente qui ont été soumises sur la base de la règle des 7 ans.



### Simplification de la Procédure d'Obtention du Statut de Résident Permanent/Long Terme

Le ministère de l'intérieur modifiera les règlements pertinents de la loi sur les étrangers et la migration, afin de simplifier la procédure et d'accélérer l'examen des demandes de permis d'immigration et de titre de séjour de longue durée.

# THE MULTI FAMILY OFFICE

## ABOUT BKMS

With over a decade worth of experience and a prominent network of international clients, BKMS has established a reputation that speaks for itself. BKMS is covering a broad spectrum of industries, taking into account the required accounting treatment and tax implications as well as the challenging international regulatory framework. Client Trust and loyalty are the very fundament of every commitment undertaken by BKMS. Adherence to a strict policy of professionalism therefore results in continuously successful developments. BKMS is regulated by Cyprus Securities and Exchange Commission Registration No 96/196.



**MULTI FAMILY OFFICE SERVICES**

- Administrative Services
- Tax Planning
- Wealth Planning
- Corporate Consulting
- Legal Services

**BKMS Limited**

201 Strovolos Avenue  
Off. 201-202, 2nd Floor  
2049 Nicosia, Cyprus  
info@bkmsgroup.com  
Tel. +357 – 22 265 360  
Fax. +357 – 22 265 361

The materials provided in this document are issued for general information purposes only and are not designed to provide legal or other professional advice. Hence, we accept no responsibility for any direct, indirect or consequential loss or damage which may arise from reliance on information contained in this document. Readers are advised to seek confirmation of statements made herein before acting upon them; specialist advice should also be sought on your particular cases. Please feel free to contact us at your convenience.